

RAPPORT PIERRE KOPP : Le cinéma à l'épreuve des phénomènes de concentration

10 JUIN 2016

Le rapport de Pierre Kopp (agrégé de droit et d'économie et avocat spécialisé en droit de la concurrence) commandité par la SRF, l'ARP, l'ACID, DIRE, le SPI, l'UPC, la Guilde des scénaristes, et le SDI est désormais public. Il permet de disposer de l'analyse d'un expert indépendant sur les évolutions dans le secteur de l'exploitation en salles et ses conséquences sur la filière.